

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022 (amendé)

	ÉTÉ 2021	AUTOMNE 2021	HIVER 2022	ÉTÉ 2022 (projet)	NORMES
Date limite de réception des demandes d'admission :					
-1 <sup>er</sup> cycle	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> novembre 2021	1 <sup>er</sup> mars	A
temps complet	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> novembre 2021	1 <sup>er</sup> mars	A
temps partiel					
- 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	15 novembre 2021	1 <sup>er</sup> mars	A
Étudiants étrangers	1 <sup>er</sup> décembre 2020	1 <sup>er</sup> février	1 <sup>er</sup> juin 2021	1 <sup>er</sup> décembre 2021	
Date de début d'inscription	15 mars	10 mai	18 octobre 2021	21 mars	B
Début de la session	5 mai	23 août	6 janvier	2 mai	B
Date limite de réinscription sans frais de retard (1 <sup>er</sup> cycle)		6 août	8 décembre 2021		H
Date limite pour tout changement de groupe, de programme, de statut et ajout de cours	11 mai	27 août	12 janvier	6 mai	G
Congés	24 mai Journée nationale des Patriotes 24 juin Fête nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet Fête du Canada	6 septembre Fête du travail 11 octobre Action de grâce	15 avril Vendredi Saint 18 avril Lundi de Pâques	23 mai Journée nationale des Patriotes 24 juin Fête nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet Fête du Canada	C
Date limite d'abandon avec remboursement	14 mai <sup>4</sup>	7 septembre	19 janvier	6 mai <sup>4</sup>	D
Date limite pour l'abandon sans mention d'échec	31 mai <sup>1</sup>	14 octobre	25 février	26 mai <sup>1</sup>	E
Semaine de relâche	-----	18 au 24 octobre	28 février au 6 mars	-----	C B
Fin de la session (intensive/régulière)	23 juin <sup>4</sup> /17 août	13 décembre	28 avril	22 juin <sup>4</sup> /12 août	B
Date limite de remise des notes (intensive/régulière)	5 juillet <sup>2</sup> / 27 août	6 janvier 2022	13 mai	4 juillet/ 26 août	F
Date de diffusion des résultats sur Internet (intensive/régulière)	début août <sup>3</sup> /13 septembre	13 janvier 2022	28 mai	début août <sup>3</sup> /9 septembre	F
		15 semaines / 74 jours 14 lundis / 15 vendredis	15 semaines / 74 jours 14 lundis / 14 vendredis		

<sup>1</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, la date limite pour l'abandon des cours sans mention d'échec correspond à la dix-huitième (18<sup>e</sup>) journée ouvrable après le début du cours.

<sup>2</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les notes sont remises 5 jours ouvrables après la fin du cours.

<sup>3</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les résultats sont diffusés sur Internet 5 jours ouvrables suivant la remise des notes.

<sup>4</sup> Une session intensive est prévue uniquement à la session été. La majorité des cours d'été se déroulent de façon intensive. Pour les formations offertes à distance, la session est toujours intensive.